



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-15-0542 du 09/03/2015

Arrêté du 16 décembre 2014

**ARRETE PORTANT NOMINATION D'INSPECTEURS PRINCIPAUX DES FINANCES PUBLIQUES AU GRADE
D'ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINT A TITRE PERSONNEL**

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte nomination d'inspecteurs principaux des Finances publiques au grade d'administrateur des Finances publiques adjoint à titre personnel.

Date d'application : 01/01/2015

DOCUMENT À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION D'INSPECTEURS PRINCIPAUX DES FINANCES PUBLIQUES
AU GRADE D'ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINT À TITRE PERSONNEL3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION D'INSPECTEURS PRINCIPAUX DES FINANCES PUBLIQUES
AU GRADE D'ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINT À TITRE PERSONNEL



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des Finances
et des Comptes publics

ARRÊTÉ

portant nomination d'inspecteurs principaux des Finances publiques
au grade d'administrateur des Finances publiques adjoint
à titre personnel

LE SECRETAIRE D'ETAT AUPRES DU MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS,
CHARGE DU BUDGET

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2002-682 du 29 avril 2002 relatif aux conditions générales d'évaluation, de notation et d'avancement d'échelon des fonctionnaires de l'Etat et notamment son titre III ;

Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 portant statut particulier des personnels de catégorie A de la direction générale des Finances publiques, notamment les articles 17, 18 et 19 ;

Vu le tableau d'avancement établi au titre de l'année 2014 pour l'accès au grade d'administrateur des Finances publiques adjoint ;

Vu l'avis émis par la Commission administrative paritaires n° 2 des services de la direction générale des Finances publiques en séance du 16 décembre 2014 ;

Vu la demande des intéressés ;

ARRÊTE

Article premier

Les inspecteurs principaux des Finances publiques dont les noms suivent sont nommés dans le grade d'administrateur des Finances publiques adjoint "à titre personnel" dans les conditions suivantes :



N° DGFIP	Nom	Prénom	Grade et échelon initiaux	Prise de rang	Date d'effet de la nomination	Grade et échelon de reclassement
103530	SCATENA	Richard	IPFIP 9	01/04/2001	12/11/2014	AFIPA 6
121172	SZKLARZ	Daniel	IPFIP 9	01/03/2002	30/06/2015	AFIPA 6
112230	MARCON	Jean-Claude	IPFIP 9	01/04/2003	01/04/2015	AFIPA 6
107390	FOLGHERA	Maurice	IPFIP 9	01/05/2003	28/10/2014	AFIPA 6
121061	FULCRAND	Dominique	IPFIP 9	16/11/2004	30/06/2015	AFIPA 6
121240	PY	Bernard	IPFIP 9	16/10/2006	01/04/2015	AFIPA 6
191086	MALNOU	Jean-François	IPFIP 9	27/01/2007	30/10/2014	AFIPA 6
104503	GUARNE	Serge	IPFIP 9	01/01/2008	01/02/2015	AFIPA 6
120413	GUILLOT	Jean-François	IPFIP 9	01/09/2008	14/03/2015	AFIPA 6
104226	DUFOUR	Hervé	IPFIP 9	01/12/2011	30/06/2015	AFIPA 6
102856	KAJDAN	Michèle	IPFIP 9	01/12/2011	01/04/2015	AFIPA 6
133793	ALONSO-CORRAL	Juan	IPFIP 9	01/08/2012	30/06/2015	AFIPA 6
102752	BITTERLIN	Nicole	IPFIP 9	01/11/2012	01/05/2015	AFIPA 6
879820	TEISSEDRE	Dominique	IPFIP 9	01/09/2013	01/06/2015	AFIPA 6
143046	SAUVAGE	Michel	IPFIP 9	01/11/2013	30/06/2015	AFIPA 6
111948	SZKLARZ	Danièle	IPFIP 9	01/01/2007	01/03/2015	AFIPA 6
88446	DESBIEYS	Marie-Thérèse	IPFIP 8	16/12/2013	04/04/2015	AFIPA 5

Article 2

Le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 16 DÉCEMBRE 2014
L'ADMINISTRATRICE CIVILE, CHEF DU BUREAU
RH-1B,

CÉLINE CASTELEYN


MINISTÈRE DES FINANCES
ET DES COMPTES PUBLICS

BOFiP
Direction générale des Finances publiques
Directeur de publication : Bruno Parent

ISSN 2268-0756